

Dompierre - Sologne → Vivre son pays

CHEVAGNES

Des explications sur le site médiéval



FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES. En 2007, Sébastien Gaime, responsable scientifique du chantier de fouilles, était intervenu sur le site avec une délégation de CSB pour une visite explicative.

La commune de Chevagnes ayant acquis un terrain à lotir au lieu-dit « Tronçay » en 2006, une série de premiers prélèvements et des photos aériennes incitent l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) à entamer une vaste campagne de fouilles préventives.

Les archéologues découvrent alors un site médiéval d'un type rare, d'une

grande richesse et dans un état de conservation exceptionnel. Un site daté début XIII^e-fin XIV^e, bien plus complexe que la seule motte castrale qu'ils s'attendaient à trouver et dont certains éléments sont à ce jour uniques en Europe.

Depuis, diverses hypothèses permettant de retracer le passé du site résultent des nombreuses études et analyses effectuées sur les échantillons

de mobiliers, bois, métaux, pollens et autres éléments prélevés sur le site.

Fidèle à sa devise « connaître et faire connaître », Chevagnes en Sologne bourbonnaise accueillera, vendredi 7 septembre, à 20 h 30, salle polyvalente, Sébastien Gaime et Fabrice Gauthier, archéologues ayant mené cette campagne de fouilles. Ils présenteront les résultats de leurs études et dévoileront les hypothèses et res-

titutions consécutives à leurs travaux.

Une présentation à la portée de tous, unique et passionnante pour qui s'intéresse à l'histoire, au Moyen Age et à la commune de Chevagnes. ■

➔ Pratique. vendredi 7 septembre, à 20 h 30, salle polyvalente, conférence des archéologues Sébastien Gaime et Fabrice Gauthier, archéologues. Entrée gratuite. Ouverture de la salle à 20 heures, début de la conférence à 20 h 30 précises.

SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE

Avant la rentrée des classes



■ Comme il avait été demandé lors du conseil d'école de juin, les murs de la classe des CE2 et CM2 ont été repeints.

DOMPIERRE-SUR-BESBRE

CINÉMA RENÉ-FALLET. Aujourd'hui « Sammy 3 » 3D, à 14 h 30 (1 h 32) ; « Le Gruffalo » à 16 h 15 (0 h 45) ; « Ma bonne étoile » à 18 heures (1 h 36) ; « The dark knight rises » à 20 h 30 (2 h 44). ■

MOLINET

GYM SYMPA. L'association Gym sympa tiendra son assemblée générale, lundi 3 septembre, à 20 heures, dans la salle 2 du complexe communal. Les bilans et prévisions pour la nouvelle saison permettront aux nouveaux venus de découvrir le groupe et son ambiance. ■

BEAULON

MARCHÉ DU TERROIR. Le marché du terroir, organisé par l'association Des sourires pour Laurent aura lieu dimanche 9 septembre, autour et dans la salle Marius-Laloi, de 9 à 18 heures. L'entrée est gratuite. Une vingtaine d'exposants seront présents et proposeront leurs créations et activités, métiers de bouche, décors, bijoux, commerce équitable, miniatures, etc. Une exposition photos sur la femme bourbonnaise des années 1900 à 2000 sera également à découvrir. Bien sûr, buvette et possibilité de repas à midi. ■

SALIGNY-SUR-ROUDON

LOTO. Le Club de l'amitié organise un loto alimentaire, ouvert à tous, dimanche 2 septembre, à partir de 14 heures, à la salle Christine-de-Bartillot. Super-quine : bons d'achats de 100 €, 180 €, 250 € ; viandes, volailles, apéritifs. ■

THIEL-SUR-ACOLIN

FOOTBALL. L'équipe première du CS Thiélois recevra Molinet, en coupe de France, dimanche 2 septembre, à 16 heures. Voir les convocations de l'équipe réserve pour un match amical. ■

C'est comme vous voulez!

Abonnement Libre

prélèvement mensuel sans engagement de durée

6,00 €

par semaine*

la montagne

Le choix :

- 6 jours/7*, du lundi au samedi par prélèvement mensuel de 25,00 €⁽¹⁾
- 7 jours/7, avec tous les suppléments par prélèvement mensuel de 31,80 €⁽¹⁾

Coupon à retourner avec avec un Relevé d'Identité Bancaire à :
Service Abonnements - Groupe Centre France
 45, rue du Clos Four - 63056 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

e-mail

Tel.

Autorisation de prélèvement automatique mensuel

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR 005-122
 Organisme créancier
 S.A. LA MONTAGNE 45, rue du Clos Four
 63056 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

l'opérateur l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement à La Montagne. Je peux suspendre à tout moment ce service à La Montagne.

Titulaire du compte à débiter

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Établissement teneur du compte à débiter

NOM de l'établissement

Adresse

Code postal Ville

Désignation du compte à débiter

.....

Date [] [] 20 [] [] Signature obligatoire :

Pour tout renseignement, nous consulter au
N° Azur 0 810 61 00 63
PRIX APPEL LOCAL la montagne

(1) Extrait sur la base de 25 jours par mois pour 6 jours/7. (2) Extrait sur la base de 29 jours par mois pour 7 jours/7 dont 4 samedi. Notre prélèvement sera calculé sur le nombre exact de jours ouvrés. Continuellement à la la Montagne et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification vos données vous concernant.